

(N° 34.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1850.

(Voir le N° 162, session 1848-149, les N°s 36, 81, 82 et 83, session 1849-1850
de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Guerre est fixé, pour l'exercice 1850, à la somme de *vingt-six millions sept cent quatre-vingt-douze mille francs* (26,792,000 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 21 janvier 1850.

*Le Président de la Chambre des
Représentants,*

(Signé) VERHAEGEN, aîné.

Les secrétaires,

(Signés) T'KINT DE NAEYER.

CH. DE LUESEMANS.

Tableau du Budget du Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1850.

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE I^{er}.			
	ADMINISTRATION GÉNÉRALE.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	»	
2	— des employés civils.	140,000 »	6,300 »	
5	Supplément aux officiers et sous-officiers em- ployés au Département de la Guerre.	4,000 »	8,000 »	245,500 »
4	Matériel.	40,000 »	»	
5	Dépôt de la guerre.	16,000 »	10,000 »	
	CHAPITRE II.			
	ÉTATS-MAJORS.			
6	Traitement de l'état-major général.	675,000 »	»	
7	— de l'état-major des provinces et des places	269,804 70	»	1,084,720 20
8	— du service de l'intendance.	144,915 50	»	
	CHAPITRE III.			
	SERVICE DE SANTÉ ET ADMINISTRATION DES HÔPITAUX.			
9	Traitement du service de santé et administration des hôpitaux	327,014 75	»	
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux	435,150 »	»	872,164 75
11	Service pharmaceutique	110,000 »	»	
	CHAPITRE IV. (*)			
	SOLDE DES TROUPES.			
12	Traitement et solde de l'infanterie.	9,559,000 »	»	
13	— de la cavalerie.	5,115,400 »	»	16,074,800 »
14	— de l'artillerie.	2,668,000 »	»	
15	— du génie	752,400 »	»	
	CHAPITRE V.			
	ÉCOLE MILITAIRE.			
16	État-major, corps enseignant et solde des élèves.	152,871 19	»	156,500 »
17	Dépenses d'administration	25,628 81	»	
	CHAPITRE VI.			
	ÉTABLISSEMENT ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
18	Traitement du personnel des établissements.	57,205 »	»	
19	Matériel de l'artillerie.	440,570 »	58,427 »	536,000 »

(*) Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme, compteront, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE VII.			
	MATÉRIEL DU GÉNIE.			
20	Matériel du génie	750,000 »	300,000 »	1,050,000 »
	CHAPITRE VIII.			
	PAIN, FOURRAGES ET AUTRES ALLOCATIONS.			
21	Pain	1,347,332 14	»	
22	Fourrages en nature	2,081,000 »	»	
23	Casernement des hommes.	581,800 »	»	
24	Renouvellement de la buffleterie et du harnache- ment	140,000 »	»	4,672,082 14
25	Frais de route et de séjour des officiers	91,000 »	»	
26	Transports généraux	50,000 »	»	
27	Chauffage et éclairage des corps-de-garde.	58,000 »	»	
28	Remonte	322,950 »	»	
	CHAPITRE IX.			
	TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
29	Traitements divers et honoraires	200,755 20	»	222,755 20
30	Frais de représentation.	22,000 »	»	
	CHAPITRE X.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
31	Pensions et secours.	65,000 »	5,670 »	70,670 »
	CHAPITRE XI.			
	DÉPENSES IMPRÉVUES.			
32	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	15,007 71	»	15,007 71
		24,611,603 »	588,597 »	25,000,000 »
	CHAPITRE XII.			
	GENDARMERIE.			
33	Traitement et solde de la gendarmerie.	1,792,000 »	»	1,792,000 »
	TOTAL GÉNÉRAL DU BUDGET DE LA GUERRE. . fr.	26,403,603 »	588,597 »	26,792,000 »